



RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2008

COUACH
SA à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 1.000.000 euros
SIEGE SOCIAL : rue de l'Yser
33470 GUJAN MESTRAS
469 202 485 RCS BORDEAUX
identification INSEE 469 202 485 000 14

Rapport financier semestriel
Semestre clos le 31 juillet 2008

(L 451-1-2 III du Code monétaire et financier¹
Article 222-4 et suivants du RG de l'AMF)

Nous vous présentons le rapport financier semestriel portant sur le semestre clos le 31 juillet 2008 établi conformément aux dispositions des articles L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier et 222-4 et suivants du Règlement Général de l'AMF.

Le présent rapport a été diffusé conformément aux dispositions de l'article 221-3 du règlement général de l'AMF. Il est notamment disponible sur le site de notre société www.couach.com².

Sommaire

- I. Attestation du responsable
- II. Rapport semestriel d'activité
- III. Comptes [condensés ou complets] du semestre écoulé présenté sous forme consolidée
- IV. Rapport des commissaires aux comptes

¹ Article L 451-1-2 III C. mon. Fin. : « Les émetteurs mentionnés aux I et II et soumis aux obligations définies au I, dont des titres de capital ou des titres de créance sont admis aux négociations sur un marché réglementé d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen, publient également et déposent auprès de l'Autorité des marchés financiers un rapport financier semestriel **dans les deux mois qui suivent la fin du premier semestre de leur exercice.**

Ce rapport financier semestriel comprend des comptes condensés pour le semestre écoulé, présentés sous forme consolidée le cas échéant, un rapport semestriel d'activité, une déclaration des personnes physiques qui assument la responsabilité de ces documents et le rapport des commissaires aux comptes ou des contrôleurs légaux ou statutaires sur l'examen limité des comptes précités. »

² Le rapport financier semestriel fait partie de l'information réglementée (article 221-1 RG AMF). L'émetteur doit respecter les modalités de diffusion de cette information (diffusion effective et intégrale, mise en ligne sur son site internet dès sa diffusion, dépôt sous format électronique auprès de l'AMF simultanément à sa diffusion). Il est présumé satisfaire aux obligations de diffusion effective et intégrale et de dépôt auprès de l'AMF lorsqu'il transmet l'information réglementée par voie électronique à un diffuseur professionnel inscrit sur une liste publiée par l'AMF (221-3 à 221-5 RG AMF).

L'émetteur est dispensé de diffuser les documents volumineux en version intégrale à condition d'y substituer un communiqué précisant les modalités de leur mise à disposition. Est notamment visé le rapport financier semestriel (221-4 RG AMF).

L'émetteur procède à une communication de l'information réglementée par voie de presse écrite selon un rythme et des modalités de présentation adaptés à son actionnariat et à sa taille (221-4 RG AMF).

I. Attestation du responsable³

« J'atteste qu'à ma connaissance les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société Couach et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice et de leur incidence sur les comptes semestriels, des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice et des principales transactions entre parties liées. »

Le 26 septembre 2008

Monsieur Jérôme CAO

Président du Directoire

³ Article 222-4 I 3° « Une déclaration des personnes physiques qui assument la responsabilité du rapport financier semestriel, clairement identifiées par leurs noms et fonctions, attestant qu'à leur connaissance les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'émetteur, ou de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des informations mentionnées à l'article 222-6 ; »

II. Rapport semestriel d'activité⁴

1. Les chiffres clés du semestre commentés

Le chiffre d'affaires passe de 34 411 K€ (1^{er} semestre 2007/2008) à 50 909 K€ (1^{er} semestre 2008/2009) soit une augmentation de 47.9 %.

Le résultat d'exploitation passe de 1 972 K€ (1^{er} semestre 2007/2008) à 1 695 K€ (1^{er} semestre 2008/2009).

Enfin, le résultat net ressort à 751 K€ (1^{er} semestre 08/09) contre 875 K€ (1^{er} semestre 07/08) Il représente donc 1.5 % du chiffre d'affaires contre 2.6 % l'exercice précédent.

La stratégie vers la production de yachts de grande taille est opérationnelle puisque plus de 90 % du carnet de commandes est constitué de bateaux de plus de 30 mètres.

2. Description générale de la situation financière et des résultats de l'émetteur et de ses filiales pendant le semestre

Le premier semestre de cet exercice a été marqué par :

- Le démarrage de la fabrication du premier Méga Yacht de 50 mètres dans les nouveaux bâtiments,
- Le succès du démarrage de l'activité Yacht Liner, spécialisée dans le transport transatlantique de yachts
- Les premiers fruits de la nouvelle politique commerciale notamment concernant la vente de bateaux d'occasion qui est passée de 4 097 K€ (sur l'exercice complet N-1) à 7 654 K€ (sur le 1^{er} semestre 2008/2009)
- Le développement du nouveau modèle 2300 fly remplaçant le 2200 fly,
- une activité de services très soutenue chez I.M.S, ne demandant qu'à se développer avec L'exploitation de la Base Aéronavale de St Mandrier prévue en 2009
- Un carnet de commandes record à 160 millions d'euros,
- La poursuite de la réalisation des outillages de coque du 5000 fly.

La bonne tenue du marché de la plaisance globalement et plus particulièrement la demande croissante de grands yachts permettent d'accéder à une clientèle internationale totalement non impactée par les variations économiques actuelles.

3. Explication des opérations et événements importants du semestre et de leur incidence sur la situation de l'émetteur et de ses filiales

Aucun élément significatif, pouvant avoir une influence sensible sur le cours, n'est survenu pendant le semestre.

⁴ Article 222-6 RG AMF « Le rapport semestriel d'activité indique au moins les événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice et leur incidence sur les comptes semestriels. Il comporte une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice. Pour les émetteurs d'actions, le rapport semestriel d'activité fait également état des principales transactions entre parties liées.

4. Description des principaux risques

- Risques de change : l'essentiel des contrats est libellé en euros.
- Risques de taux : les emprunts sont essentiellement négociés à taux fixes.
- Risques d'exigibilité des dettes financières : bien qu'accordés sur des périodes de moyen terme, les « financements dédiés » deviennent exigibles lors de l'encaissement des sommes issues de la réalisation des actifs concernés (commercialisation des unités d'occasion par exemple).
- Risques liés au cours de bourse : une provision pour dépréciation des titres détenus en auto-contrôle peut éventuellement être constituée dès lors que le cours moyen du dernier mois s'avère inférieur au coût moyen unitaire pondéré.
- Risques juridiques : en matière de plaisance, COUACH n'est soumis à aucun agrément ou aucune obligation juridique particulière.
- Risques d'assurance : la société dispose de l'ensemble des contrats nécessaires à la couverture des risques induits par son activité.
- Autres risques particuliers : il n'existe pas à la connaissance de la société d'autres risques susceptibles d'avoir une incidence significative sur sa situation.

5. Evolution prévisible

Le second semestre confirmera le développement de l'activité de production avec l'effet de la production de deux unités de méga-yachts. Il confirmera aussi la montée en puissance de l'activité de service au travers de Yacht Liner.

Le développement du 5000 fly continuera de prendre une place importante dans notre activité R&D et prototype.

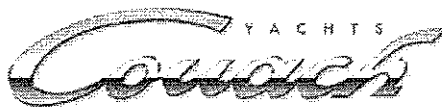
6. Principales transactions entre parties liées

- S.A.V des bateaux livrés pour I.M.S,
- Commission sur vente de bateaux neufs et occasion pour l'agence de Hyères,
- Sous-traitance de fabrication de meubles pour la société Conty.

Bilan actif consolidé (en euros)	Notes	31/07/2008	31/01/2008	31/07/2007
		(6 mois)	(12 mois)	(6 mois)
		Net	Net	Net
Ecarts d'acquisition et fonds de commerce	3	1 288 008	835 874	750 874
Immobilisations incorporelles nettes	4	686 911	667 304	706 594
Immobilisations corporelles nettes	5-6	23 743 999	19 891 372	14 918 413
Titres de participation	7	19 402	902	902
Autres immobilisations financières		1 452 754	1 432 779	578 828
Actifs d'impôt différé	8-9	754 441	659 319	854 932
Total des actifs non courants (I)		27 945 515	23 487 550	17 810 543
Stocks et en-cours nets	10	23 105 790	21 475 074	19 560 427
Créances clients nettes	11	75 447 146	62 243 285	46 310 281
Actifs d'impôt exigible		1 634 864	0	0
Autres actifs courants		8 373 001	7 875 287	4 671 641
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13	953 481	867 187	2 407 959
Total des actifs courants (II)		109 514 282	92 460 833	72 950 308
Total Actif (I à II)		137 459 797	115 948 383	90 760 851

Bilan passif consolidé (en euros)	Notes	31/07/2008	31/01/2008	31/07/2007
		(6 mois)	(12 mois)	(6 mois)
		Net	Net	Net
Capital social		1 000 000	1 000 000	1 000 000
Primes liées au capital		35 242	35 242	35 242
Réserves consolidées		18 937 561	17 722 461	17 778 895
Résultat groupe		737 519	1 382 940	875 267
Actions propres		-56 804	-56 804	-56 641
Subvention d'investissement		0	0	0
Capitaux propres revenant aux actionnaires de la société		20 653 518	20 083 839	19 632 763
Intérêts minoritaires	15	30 601	5 386	4 163
Total Capitaux propres de l'ensemble consolidé - Total (I)		20 684 119	20 089 225	19 636 926
Provisions - part à long terme	16	335 436	335 436	312 028
Dettes financières à long terme - part à plus d'un an	17	13 077 961	12 873 386	10 668 899
Passifs non courants - Total (II)		13 413 397	13 208 822	10 980 927
Dettes fournisseurs d'exploitation		35 491 833	22 879 100	18 653 584
Provisions - part à moins d'un an	16	532 426	574 705	247 373
Dettes financières à long terme - part à moins d'un an	17	5 697 303	5 180 162	4 169 812
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		20 917 812	24 022 477	14 289 876
Passif d'impôt exigible		2 288 911	473 217	
Autres dettes		4 332 158	6 200 911	5 702 320
Crédits à court terme et banques	17	34 101 838	23 319 764	17 080 033
Passifs courants - Total (III)		103 362 281	82 650 336	60 142 998
Total Passif (I à III)		137 459 797	115 948 383	90 760 851

Résultat consolidé de la période (en euros)	Notes	31/07/2008	31/01/2008	31/07/2007
		(6 mois)	(12 mois)	(6 mois)
Produits des activités ordinaires	22	50 908 946	62 905 853	34 411 200
Autres produits		964 000	1 032 764	447 362
Variation des stocks de produits finis et en-cours de production		2 846 934	3 756 723	2 501 418
Matières et marchandises consommées		-20 827 726	-24 909 113	-16 093 101
Autres achats et charges externes		-22 461 801	-22 354 151	-10 865 916
Impôts, taxes et versements assimilés		-419 289	-1 311 375	-610 294
Frais de personnel		-7 261 779	-12 794 387	-6 571 884
Amortissements et dépréciations		-1 459 123	-2 628 628	-1 125 983
Autres charges		-594 763	-754 939	-120 571
Résultat opérationnel		1 695 399	2 942 747	1 972 231
Produits financiers		210 248	238 808	38 557
Charges financières		-1 300 940	-2 003 583	-812 965
Résultat avant impôt		604 707	1 177 972	1 197 823
Impôt sur le résultat		146 572	205 330	-321 966
Résultat de l'exercice		751 279	1 383 302	875 857
Attribuable à la société mère		737 519	1 382 939	875 266
Attribuable aux intérêts minoritaires		13 760	363	591
Résultat net par action (part du groupe)		0,074	0,138	0,088



S.A. COUACH
SA à conseil de surveillance et à directoire
au capital de 1.000.000 €
51, rue de l'Yser
33470 – GUJAN-MESTRAS

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS CONSOLIDES AU 31 JUILLET 2008

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTE 1 – PRINCIPES COMPTABLES :

Les états financiers consolidés du Groupe Couach pour la situation semestrielle au 31 juillet 2008 comprennent la société Couach et ses filiales.

La société mère du groupe Couach est la société Couach SA, cotée à l'Euronext (Paris) sur le marché Eurolist, compartiment C dont l'activité principale est la conception, la fabrication et la vente de yachts de plaisance.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire en date du 26 septembre 2008.

NOTE 1.1 – REFERENTIEL APPLIQUE :

Conformément au règlement européen n°1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers qui sont publiés à compter de l'exercice 2005-2007, sont établis selon les normes IFRS adoptées par l'Union Européenne à la date d'approbation de ces états financiers.

Comme les états financiers consolidés du groupe étaient, jusqu'au 31 octobre 2005, établis conformément aux règles et principes comptables français, le groupe a appliqué les règles spécifiques de première application des normes IFRS définies par la norme IFRS 1.

La norme IFRS 1 « Première application des normes d'information financière internationales » indique que la société doit adapter ses principes comptables aux normes et interprétations en vigueur à la date de clôture de ses premiers comptes consolidés annuels établis conformément aux normes IFRS.

La norme IFRS 1 énonce également que ces principes comptables doivent être appliqués dès la date de transition aux normes IFRS ainsi qu'à toutes les périodes présentées dans ses premiers états financiers établis conformément aux normes IFRS.

D'une manière générale, les normes IFRS ont été appliquées de manière rétrospective comme si le groupe avait toujours utilisé ces normes.

Ils sont présentés en euros.

NOTE 1.2 – REGLES COMPTABLES :

Les états financiers sont présentés en euros et ont été établis selon les principes généraux et hypothèses de base des normes IFRS :

- image fidèle,
- continuité d'exploitation,
- indépendance des exercices,
- méthode de la comptabilité d'engagement,
- permanence de la présentation

Conformément à la norme IFRS 32 relative aux instruments financiers, les actions propres détenues sont comptabilisées en diminution des fonds propres.

Toutes les transactions significatives entre les sociétés consolidées sont éliminées (à hauteur de la part d'intérêt détenue par le Groupe pour les entreprises sous contrôle conjoint). Les marges intragroupe portant sur la production d'immobilisations suivies de cessions intragroupes considérées non significatives (marges inférieures à 40 000 €) ne sont pas retraitées.

Les opérations de crédit-bail non significatives (valeurs brutes inférieures à 100 000 €) ne sont pas retraitées.

NOTE 1.3 – DATE DE CLOTURE :

Les états financiers consolidés présentés couvrent une période de 6 mois du 1^{er} février 2008 au 31 juillet 2008.

NOTE 2 – PERIMETRE DE CONSOLIDATION :

Les sociétés dans lesquelles le groupe possède un contrôle exclusif sont consolidées par la méthode de l'intégration globale qui conduit à :

- intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les comptes des entreprises consolidées,
- répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires dits « intérêts minoritaires »,
- éliminer toutes les transactions réciproques significatives et les résultats internes entre la société intégrée globalement et les autres entreprises consolidées (plus-values, profits sur stocks, dividendes).

La méthode de l'intégration proportionnelle est utilisée en cas de contrôle conjoint d'une société avec un nombre limité d'associés. Dans ce cas, la quote-part du groupe de chacun des actifs, passifs, produits et charges de la société intégrée proportionnellement est regroupée ligne par ligne avec les éléments similaires dans les états financiers consolidés.

Les sociétés faisant partie du périmètre de consolidation du groupe sont reprises dans le tableau suivant :

SOCIETE	FORME JURIDIQUE	SIEGE SOCIAL	N°RCS	% D'INTERET	% DE CONTRÔLE	Méthode utilisée
COUACH	SA	Gujan Mestras	469 202 485	100%	100%	IG
EXPOBATEAUX	SARL	Hyères	333 645 885	99,8%	99,8%	IG
IMS	SA	Saint-Mandrier	341 638 153	100%	100%	IG
CONTY	SAS	Terrasson	495 375 511	100%	100%	IG
CLYDE MARINE LTD	Limited Company	Grande-Bretagne	6 010 070	40%	40%	IP
YACHT LINER INC	Limited Company	Emirats Arabes Unis	496	90%	90%	IG

La société Couach a absorbé la société Couach Arcoa Beaulieu suite à une transmission universelle de patrimoine le 10 février 2008.

Il n'y a pas eu d'entrée dans le périmètre de consolidation étant précisé que la SAS Ysec, société créée dans le cadre de l'exploitation de la Base Aéronavale de Saint-Mandrier, qui n'a pas encore commencé son exploitation entrera dans le périmètre de consolidation ultérieurement.

La SARL Chantier Naval de Larros n'est toujours pas consolidée car elle est considérée non significative puisque la société Couach ne détient que 10% de son capital et n'est pas plus représentée dans les organes de gestion de cette société.

NOTE 3 - ECARTS D'ACQUISITION ET FONDS DE COMMERCE :

La différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation à la juste valeur des éléments d'actif et de passif de la société acquise constitue un écart d'acquisition.

Le total du poste écart d'acquisition de 923 600 € en valeurs nettes est le suivant :

IMS : 871 633

EXPOBATEAUX : 42 915

COUACH BEAULIEU : 9 052

L'écart d'acquisition d'IMS s'est accru de 452 134 € suite à un complément de prix lié à un dénouement favorable d'un litige client, existant au moment de l'acquisition.

L'amortissement des écarts d'acquisition n'est plus autorisé par la norme IFRS 3 portant sur les «regroupements d'entreprises».

Il n'a donc pas été pratiqué de dotations aux amortissements sur l'exercice et les tests de dépréciation réalisés conformément à la norme IFRS 36 portant sur les dépréciations d'actif n'ont pas conduit à diminuer la valeur des écarts d'acquisition.

La rubrique fonds de commerce d'un montant de 364 408 € se décompose ainsi :

- Couach : 190 561 €
- Fonds commercial Beaulieu : 76 225 € (repris par Couach)
- Droit au bail Beaulieu : 7 622 €
- Droit au bail Cannes : 85 000 €
- Fonds commercial Conty : 5 000 €

Cette rubrique ne fait pas l'objet d'amortissement ni de dépréciation compte-tenu des tests de dépréciation réalisés.

NOTE 4 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :

Les immobilisations incorporelles sont composées notamment de logiciels, de concessions (places au port, contrats d'amodiation) et du fonds commercial.

Rubriques (valeurs brutes)	Ouverture 31/01/2008	Acquisitions	Cessions Diminutions	Clôture 31/07/2008
Frais Financement Lease-back	38 112			38 112
Concessions	1 157 386	81 063	-1 776	1 240 225
Autres Immobilisations Incorporelles	101 472			101 472
Immobilisations en cours	1 776		1 776	0
Avances et acomptes	0			
Total	1 298 746	81 063	0	1 379 809

Les durées moyennes d'amortissement retenues pour les principaux types d'utilisations sont les suivantes :

- logiciels : 1 à 2 ans ;
- concessions, places au port : 1, 2, 5, 20, 23, 28 ans ;

Amortissements	Ouverture 31/01/2008	Dotations	Reprises	Clôture 31/07/2008
Frais Financement Lease-back	38 112			38 112
Concessions	572 979	51 307		624 286
Autres Immobilisations Incorporelles	20 351	10 147		30 498
Immobilisations en cours	0			0
Avances et acomptes	0			0
Total	631 442	61 454	0	692 896

NOTE 5 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES :

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. L'amortissement est calculé selon le mode linéaire appliqué à la durée d'utilisation estimée. Les durées moyennes d'amortissement retenues pour les principaux types d'utilisations sont les suivantes :

- aménagements, agencements constructions : 10 ans ;
- constructions : 20 ans ;
- matériel et outillage industriel (dont moules) : 5 et 10 ans ;
- autres immobilisations corporelles : 5 ans.

Conformément à la norme IFRS 16, la méthode des composants a été appliquée sur les immeubles à compter du 1^{er} novembre 2005.

La durée d'amortissement, en mode linéaire, des moules de coques a été modifiée de manière rétrospective et a été portée d'une durée de 5 ans à une durée de 10 ans.

Conformément à la norme IFRS 20 portant sur la comptabilisation des subventions publiques liées à des actifs, les subventions publiques reçues pour un montant total brut de 762 245 €, dans le cadre de l'opération de lease-back du 26 novembre 2001, ne peuvent plus figurer dans les capitaux propres et doivent être reclassées en minoration de l'actif correspondant ou en produit constaté d'avance.

Le groupe a opté pour la minoration de l'actif et les subventions publiques ont donc été déduites de la valeur brute du bien à l'ouverture de l'exercice.

La reprise de la subvention réalisée à cette date a été déduite des amortissements pratiqués sur les biens financés.

La reprise de la subvention pratiquée sur la période, à hauteur des amortissements pratiqués sur le bien, vient désormais en diminution de la charge d'amortissement.

Valeurs brutes	Ouverture 31/01/2008	Acquisitions	Clôture 31/07/2008
Terrains et aménagements de terrains	139 838		139 838
Constructions	6 295 990	6 799	6 302 789
Installations Techniques	19 191 276	278 970	19 470 246
Autres immobilisations corporelles	3 662 769	128 752	3 791 521
Immobilisations en cours	5 818 177	4 604 793	10 422 970
Avances et acomptes		100 780	100 780
Total	35 108 050	5 120 094	40 228 144

Amortissements	Ouverture 31/01/2008	Dotations	Clôture 31/07/2008
Terrains	109 576	1 252	110 828
Constructions (1)	2 532 546	90 569	2 623 115
Installations Techniques (1)	10 951 324	1 003 887	11 955 211
Autres immobilisations corporelles (1)	1 623 232	171 759	1 794 991
Immobilisations en cours			0
Avances et acomptes			0
Total	15 216 678	1 267 467	16 484 145

NOTE 6 – CESSION BAIL :

Un lease-back portant sur un terrain, des constructions, du matériel et des agencements a été réalisé, à la valeur nette comptable, entre la société Couach et trois organismes crédits bailleurs en date du 26 novembre 2001.

Ce lease-back entraîne la constatation des éléments suivants à l'actif du bilan consolidé, après retraitement de la subvention publique comme indiqué à la note 5.

Détail du lease-back	Ouverture 01/02/2008	Acquisitions	Cessions	Clôture 31/07/2008
Terrains	7 622			7 622
Constructions	2 099 952			2 099 952
Installations Techniques – matériel industriel	456 899			456 899
Autres immobilisations corporelles	58 482			58 482
Total	2 622 955	0	0	2 622 955

Détail des amortissements Lease-back	Ouverture 01/02/2008	Dotations	Clôture 31/07/2008
Terrains			0
Constructions (1)	483 902		483 902
Installations Techniques (1)	427 696		427 696
Autres immobilisations corporelles (1)	166 192		166 192
Total	1 077 790		1 077 790

Compte-tenu de la certitude raisonnable quant au transfert de propriété de l'actif chez le preneur du contrat, les éléments d'actif sont amortis sur la durée d'utilité et non sur la durée du contrat de location financement (12 ans).

Une décomposition par composants a été effectuée pour distinguer les différents éléments constitutifs des constructions (igt, toiture, agencements, structure).

NOTE 7 – TITRES DE PARTICIPATION ET IMMOBILISATIONS FINANCIERES :

Les titres de participation non consolidés de 19 402 € correspondent à la participation de 10% dans la SARL Chantier Naval de Larros (33) et à la participation dans la SAS Ysec, société créée dans le cadre de l'exploitation de la Base Aéronavale de Saint-Mandrier, qui n'a pas encore commencé son exploitation.

NOTE 8 – IMPOT EXIGIBLE ET IMPOT DIFFERE :

La charge d'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et les impôts différés des sociétés consolidées.

Les impôts différés sont calculés selon l'approche bilantielle de la méthode du report variable pour toutes les différences temporaires provenant de la différence entre la base fiscale et la base comptable des actifs et passifs, ainsi que pour les pertes fiscales reportables.

En application de la norme IFRS 12, «impôts sur le résultat», tous les actifs et passifs d'impôt différé doivent être classés en éléments non courants et présentés sur une ligne distincte du bilan consolidé.

Les actifs d'impôt différé ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable que le groupe Couach disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels ces actifs pourront être imputés.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont calculés en utilisant les taux d'impôt votés et qui seront en vigueur au moment du renversement des différences temporelles.

Le taux de 33,33 % a été utilisé dans le cadre de l'arrêté des comptes semestriels sans changement par rapport à la clôture annuelle.

Les impôts différés actifs de 754 441 €, en valeur, se répartissent ainsi par nature :

- activation de déficits et de reports déficitaires pour 172 181 €,
- décalages temporaires pour 582 260 €

Le produit d'impôt de 146 572 € se décompose ainsi :

- impôt exigible : -212 943
- impôt différé : 127 944
- carry back : 231 571

NOTE 9 - PREUVE D'IMPOT :

La justification de l'impôt société au compte de résultat est reprise dans le tableau suivant :

Résultat consolidé avant impôt	604 707
Déficit CLYDE non activé	91 836
Résultat YACHT LINER non imposable	-138 038
Résultat fiscal consolidé théorique	558 505
Charge d'impôt théorique à 33,33%	186 150
Décalages permanents	4 340
Crédits d'impôts recherche et apprentissage	-337 061
Produit d'impôt	146 572

NOTE 10 - STOCKS :

Les stocks de matières premières et de marchandises sont évalués au coût d'achat.
 Les stocks de marchandises correspondent aux bateaux d'occasion.
 Les en-cours de production correspondent au coût de production de bateaux ne faisant pas encore l'objet de commandes.
 Ces éléments ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle.

NOTE 11 - CREANCES :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale et ne font pas l'objet d'actualisation compte tenu de leur échéance inférieure à un an.

La dépréciation des créances est appréciée au cas par cas en fonction des difficultés de recouvrement.

La société COUACH a maintenu sa méthode de comptabilisation des produits à l'avancement. La méthode utilisée est basée sur la comparaison des heures de fabrication et de la matière consommée par rapport à un budget prévisionnel en heures et en matières. Le ratio obtenu détermine l'avancement de la fabrication et s'applique au prix de vente du bateau.

Le montant des produits constatés à l'avancement s'élève à 61 362 136 € et est inclus dans le poste « clients et comptes rattachés » (contre un montant de 54 955 325 € au 31 janvier 2008).

NOTE 12 - PROVISIONS POUR DEPRECIATION :

Les provisions pour dépréciation sont évaluées en fonction des risques ou des charges encourues par le groupe.
Les variations des provisions pour dépréciation est reprise dans le tableau suivant :

Nature des provisions	Ouverture 31/01/2008	Dotations	Reprises	Clôture 31/07/2008
Stocks	295 941			295 941
Clients	1 250 422	92 988	685 574	657 836
				0
Total Général	1 546 363	92 988	685 574	953 777

NOTE 13 - TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE :

Rubriques	Ouverture 31/01/2008	Clôture 31/07/2008
Valeurs mobilières de placement	2 480	12 793
Disponibilités	864 707	940 688
Total	867 187	953 481

Les valeurs mobilières de placement sont essentiellement constituées de Sicav monétaires dont la valeur de marché est proche de la valeur comptable. Elles sont enregistrées à leur valeur d'achat et sont éventuellement dépréciées lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTE 14 - VARIATION DES CAPITAUX PROPRES :

La variation des capitaux propres sur la période est détaillée dans le tableau suivant :

	CAPITAL	PRIMES RL	RESERVES CONSOLIDEES	RESULTAT	ACTIONS PROPRES	AUTRES VARIATIONS	TOTAL
OUVERTURE EXERCICE N -1	1 000 000	135 242	13 273 651	4 970 039	-54 504		19 324 428
REPARTITION RESULTAT N-1			4 970 039	-4 970 039			0
DISTRIBUTION SOCIETE MERE			-620 000				-620 000
DIVIDENDES PROPRES ACTIONS			432				432
ACTIONS PROPRES					-2 299		-2 299
AUTRES VARIATIONS						3 362	3 362
RESULTAT DE L'EXERCICE				1 383 302			1 383 302
CLOTURE EXERCICE N -1	1 000 000	135 242	17 624 122	1 383 302	-56 803	3 362	20 089 225

OUVERTURE EXERCICE N	1 000 000	135 242	17 624 122	1 383 302	-56 803	3 362	20 089 225
REPARTITION RESULTAT N-1			1 383 302	-1 383 302			0
DISTRIBUTION SOCIETE MERE			-125 000				-125 000
DIVIDENDES PROPRES ACTIONS							0
ECART DE CONVERSION						0	0
AUTRES VARIATIONS						-31 385	-31 385
RESULTAT DE L'EXERCICE				751 279			751 279
CLOTURE	1 000 000	135 242	18 882 424	751 279	-56 803	-28 023	20 684 119

NOTE 15 - INTERETS MINORITAIRES :

Intérêts hors groupe : 16 841
Résultat hors groupe : 13 760

NOTE 16 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES :

Les provisions pour risques et charges sont évaluées en fonction des risques ou des charges encourues par le groupe.
La variation des provisions pour risques et charges est reprise dans le tableau suivant :

Nature des provisions	Ouverture 31/01/2008	Dotations	Reprises	Clôture 31/07/2008
Provisions pour risques				
Litiges	342 176	27 000	54 279	314 897
Autres provisions	232 528	15 000	30 000	217 528
	574 704	42 000	84 279	532 425
Provisions pour charges				
Provisions pour retraites	335 436			335 436
Provisions pour impôts				0
	335 436	0	0	335 436
Total Général	910 140	42 000	84 279	867 861

En l'absence d'élément nouveau sur l'exercice, la provision pour risques de non utilisation du déficit fiscal d'Oceanos a été maintenue à hauteur de 50% soit un montant de 66 284 €.

Pour le calcul de la provision pour indemnité de départ en retraite, les hypothèses suivantes ont été retenues :

- la retraite est prise à 65 ans,
- l'indemnité théorique est calculée, charges sociales incluses, en fonction de la convention collective applicable à l'entreprise,
- la probabilité de présence dans l'entreprise jusqu'au départ à la retraite est estimée en tenant compte de l'âge et de l'ancienneté.

NOTE 17 - DETTES FINANCIÈRES :

Les emprunts et concours bancaires auprès des établissements de crédit et l'endettement lié au lease-back sont repris dans le tableau suivant en fonction de leur échéance de remboursement.

Échéance des dettes financières	Valeur Brute	< 1 an	1 à 5 ans	> 5ans
Dettes financières bancaires à long terme	17 671 222	5 522 337	10 643 478	1 505 407
Emprunts liés au lease-back	1 104 036	174 968	761 441	167 627
Crédits à court terme et banques	34 101 845	34 101 845		
Total Général	52 877 103	39 799 150	11 404 919	1 673 034

NOTE 18 - PERSONNEL :

L'effectif des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation est repris, par catégories, ci-dessous :

Catégories de personnel (chiffres comprenant les intérimaires)	Effectif
Cadres	46
Etam-maîtrise	56
Ouvriers	332
Apprentis	5
Total	439

Le groupe Couach n'a pas accordé d'avantages au personnel postérieurs à l'emploi au sens de la norme IFRS 19.

NOTE 19 - ENGAGEMENTS DONNÉS ET RECUS ET DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES :

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	0
Avals & cautions	0
Cautions sur bateaux en construction	16 213 331
Engagements de reprise de bateaux d'occasion sur bateaux neufs commandés	15 550 000
Autres engagements donnés :	
Droit Individuel de Formation (D.I.F.) : 16 285 heures	
Total 1	31 763 331
Engagements reçus	
Cautions	2 206 249
Cautions sur bateaux en construction	16 213 331
Montant des créances garanties	0
Total des commandes de bateaux neufs	159 958 000
Total 2	178 377 580

DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES :

Emprunts obligataires convertibles	0
Autres emprunts obligataires	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	24 310 313
Emprunts et dettes financières divers	0
Total	24 310 313

NOTE 20 - REMUNERATION DES DIRIGEANTS :

Rémunération des membres du directoire : 143 375 €
Rémunération des membres du conseil de surveillance : 30 000 €

NOTE 21 - TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE :

Le tableau de flux de trésorerie consolidés se présente ainsi :

	31/07/2008	31/01/2008
Résultat net consolidé des sociétés intégrées	751 279	1 383 304
Elimination des charges/produits sans incidence sur la trésorerie		
- Amortissements et provisions	689 270	1 837 479
- Variation des impôts différés		
- Plus-values de cession nettes d'impôt		-55
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	1 440 549	3 220 728
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-7 026 693	-4 686 587
Flux net de trésorerie généré par l'activité	-5 586 144	-1 465 859
Flux de trésorerie lié aux opérations d'investissement		
- Acquisition d'immobilisations	-5 893 757	-11 318 254
- Subventions d'investissement reçues	0	114 864
- Cessions d'immobilisations nettes d'impôt	201 990	4 500
- Incidence des variations de périmètre		
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-5 691 767	-11 198 890
Flux de trésorerie lié aux opérations de financement		
- Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-125 000	-619 565
- Souscriptions d'emprunt	3 630 000	9 964 000
- Remboursements d'emprunt	-2 492 876	-4 283 287
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	1 012 124	5 061 148
Variation de la trésorerie	-10 265 787	-7 603 601
Trésorerie d'ouverture	-9 403 777	-1 800 176
Trésorerie de clôture	-19 669 564	-9 403 777
Variation de la trésorerie	-10 265 787	-7 603 601

Les concours bancaires, à court terme et renouvelables par billets à ordre, destinés au financement du BFR, sont positionnés dans les flux de trésorerie liés aux opérations de financement.

Ils figurent dans les « crédits à court terme et banques » au passif du bilan et dans la note 17 de la présente annexe.

NOTE 22 – PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES :

Le détail des produits des activités ordinaires est repris dans le tableau suivant :

	31/07/2008	31/01/2008	31/07/2007
	(6 mois)	(12 mois)	(6 mois)
Production de bateaux neufs	33 609 131	49 210 348	24 607 407
Ventes de bateaux occasion	7 654 000	4 867 241	4 097 241
Ventes de services	9 645 815	8 828 264	5 706 552
Total	50 908 946	62 905 853	34 411 200

L'accroissement de l'activité services est essentiellement liée à la société Yacht Liner Inc.

GROUPE COUACH
Rue De l'Yser
33470 GUJAN MESTRAS
RCS BORDEAUX : B 469 202 485 SIRET 469 202 485 000 14

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR L'INFORMATION SEMESTRIELLE FINANCIERE
AU 31 JUILLET 2008**

MC2 ASSOCIES
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Bordeaux
7 passage des Argentiers
33036 Bordeaux Cedex

Cabinet d'Audit FONDEVILA et MARQUE
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Bordeaux
10 rue Furtado
33800 Bordeaux

MC2 ASSOCIES
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Bordeaux
7 passage des Argentiers
33036 Bordeaux Cedex

Cabinet d'Audit Fondevila et Marque
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Bordeaux
10 rue Furtado
33800 Bordeaux

**RAPPORT SUR L'INFORMATION FINANCIERE
SEMESTRIELLE DU GROUPE COUACH
AU 31 JUILLET 2008**

Mesdames,
Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale et en application des articles L.232-7 du Code de Commerce et L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés de la société COUACH relatifs à la période du 1^{er} février au 31 juillet 2008, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés ont été établis sous la responsabilité du Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1 . Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les

normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, la régularité et la sincérité des comptes semestriels consolidés et l'image fidèle qu'ils donnent du patrimoine et de la situation financière à la fin du semestre ainsi que du résultat du semestre écoulé de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

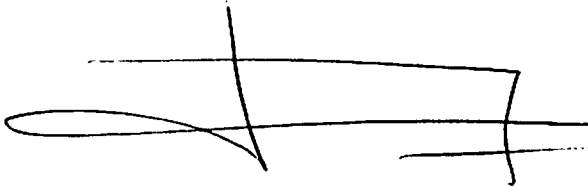
2 . Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés sur lesquels a porté notre examen limité.

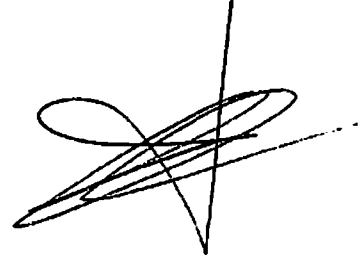
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés.

Fait à Bordeaux
Le 29 septembre 2008

MC2 ASSOCIES
Commissaire aux comptes

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping horizontal and vertical strokes, positioned below the name MC2 ASSOCIES.

Cabinet d'Audit Fondevila et Marque
Commissaire aux comptes

A handwritten signature in black ink, featuring a large, stylized loop and several intersecting lines, positioned below the name Cabinet d'Audit Fondevila et Marque.